



**Wallonie**

Beyne-Heusay

## **URBANISME**

### **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame MEZIANI - SEKKALI demeurant Rue Jules Cralle, 254 à 4030 GRIVEGNÉE.

Le terrain concerné est situé Rue des Houx, 12 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°134 C9.

Le projet consiste en la transformation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- démolition des volumes secondaires,
- extension en prolongement du volume principal en simple rez-de-chaussée,
- mise en place d'un crépi de ton gris,
- palissades et portails pleins en métal de ton noir,
- aménagement des abords.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'implantation du projet par rapport à l'alignement et par rapport aux constructions présentes dans le voisinage.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 au 18 mars 2026 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

